



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À HUIS CLOS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE LE 4 MAI 2020 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Adoption - Réintégration de pompiers suite au jugement du Tribunal administratif du travail - Dossiers no : CQ-2019-0783 et CQ-2019-0784

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Autorisation - Réaménagements budgétaires - Avril 2020
- 2.3 Adoption - Report du versement 2020 de la reconnaissance de dette de Centre plein air Lasallien inc.
- 2.4 Présentation et adoption - Règlement général 716-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 716 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2020

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Tenue des séances du conseil et assemblées publiques de consultation en période de pandémie - COVID-19

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Conception plans et devis, surveillance et contrôle de la qualité - Traverse de Laval
- 4.2 Adoption - Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage - Saison 2020-21
- 4.3 Autorisation de mandat - Achat d'une pelle hydraulique sur roues 4x4 2020
- 4.4 Autorisation de mandat - Réfection de la traverse de Laval



5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2020 – Club nautique
- 5.2 Autorisation - Demande de subvention pour acquisition de documents
- 5.3 Autorisation - Point de chute pour transport scolaire de l'école des Ursulines de Québec et du collège François-de-Laval pour l'année scolaire 2020-21
- 5.4 Autorisation de signature - Ententes clubs de natation\triathlon - Saison estivale 2020
- 5.5 Autorisation de signature - Événements 2020 - Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport
- 5.6 Autorisation de signature - Avenant au protocole d'entente - Gestion du Club de tennis Lac-Beauport 2019-20
- 5.7 Autorisation de signature - Addenda au protocole d'entente du 5 km sur route La Clinique du coureur

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien
- 6.2 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-404.3
- 6.3 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3
- 6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation mixte (M)
- 6.5 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1)
- 6.6 Autorisation - Plans et devis de construction – Projet de développement domiciliaire de la phase 8 du mont St-Castin
- 6.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente concernant le développement domiciliaire de la phase 8 du Mont St-Castin

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Adoption - Désignation comme acte prioritaire l'adoption de la dérogation mineure 2020-20004

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

122-2020

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

123-2020

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 6 avril 2020

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

31 mars 2020 - MTQ - Lettre du Ministère des Transports du gouvernement du Québec octroyant une subvention de 95 250 \$ à la Municipalité de Lac-Beauport pour la réfection du chemin du Village dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains - Aide financière 2019-2020.

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé, à chaque élu ainsi que sur le site Internet municipal en date du vendredi 1er mai 2020, une copie de tous les projets de règlements à l'étude pour avis de motion ou adoption afin que la population puisse en prendre connaissance à l'exception des avis de motion de règlements qui seront soumis à une consultation publique conformément à la LAU.

Information

Aucune



124-2020

1.5 Adoption - Réintégration de pompiers suite au jugement du Tribunal administratif du travail - Dossiers no : CQ-2019-0783 et CQ-2019-0784

ATTENDU le jugement du Tribunal administratif du travail (TAT) du 20 avril 2020 dossiers : CQ-2019-0783 et CQ-2019-0784;

ATTENDU QUE ce jugement réitère l'objectif louable et important de la Municipalité, soit de s'assurer d'avoir un nombre suffisant de pompiers durant les mesures d'urgence;

ATTENDU QUE ce conseil désire respecter ce jugement;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

QUE messieurs Francis Pelletier, Joey Trépanier et Étienne Bérubé soient réintégrés en date de ce jour à titre de pompiers temps partiel du Service de la protection contre l'incendie de Lac-Beauport, et ce, sans perte d'ancienneté suite à leur arrêt de travail par la Municipalité.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document afin de conclure ces dossiers et/ou d'autoriser le directeur général à appliquer toute mesure ordonnée par le Tribunal administratif du travail (TAT) dans les dossiers CQ-2019-0783 et CQ-2019-0784.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. FINANCES ET ADMINISTRATION

125-2020

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'avril 2020, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'avril 2020 totalisant une somme de 442 938,48 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

126-2020

2.2 Autorisation - Réaménagements budgétaires - Avril 2020

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer les réaménagements budgétaires suivants au budget 2020 prévoyant des ajustements de 80 000,00 \$.

Poste		Crédit	Débit
02-22000-331	TÉLÉPHONE-PAGETTE-CASERNE		5 000 \$
02-32000-331	TÉLÉPHONE ET ALARMES	5 000 \$	
02-19400-999	CONTINGENCE		10 000 \$
02-23000-495	MESURES SPÉCIALES - CORONAVIRUS -2020	10 000 \$	
23-08417-726	ACHAT DE LIVRES BIBLIOTHÈQUE (2020) - FR1		15 000 \$
23-51000-000	EMPRUNT À LONG TERME	15 000 \$	
02-19400-999	CONTINGENCE		15 000 \$
02-70231-670	ACHAT DE LIVRES	15 000 \$	
02-19400-999	CONTINGENCE		15 000 \$
02-61000-419	HONORAIRES PROFESSIONNELS	15 000 \$	
02-19400-999	CONTINGENCE		20 000 \$
02-13100-413	HONORAIRES PROFESSIONNELS	20 000 \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

127-2020

2.3 Adoption - Report du versement 2020 de la reconnaissance de dette de Centre plein air Lasallien inc.

ATTENDU QUE le Centre plein air Lasallien inc. a demandé au conseil municipal de reporter son paiement de 25 000 \$ pour la reconnaissance de dette 2020;

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun d'accepter cette demande de report de paiement jusqu'en 2021;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
 ET RÉSOLU :

Que ce conseil reporte le paiement 2020 de la reconnaissance de dette du Centre plein air Lasallien inc. à 2021.

Que la facture no 8868 au montant de 25 000 \$ soit annulée par le Service des finances et de l'administration et refacturée en 2021.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

128-2020

2.4 Présentation et adoption - Règlement général 716-01 - Règlement modifiant le Règlement numéro 716 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2020

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 716-01 Règlement modifiant le Règlement numéro 716 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2020.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DIRECTION GÉNÉRALE

129-2020

3.1 Adoption - Tenue des séances du conseil et assemblées publiques de consultation en période de pandémie - COVID-19

ATTENDU QUE l'Arrêté numéro 2020-004 et suivant de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 dans le contexte de la pandémie COVID-19 a interdit les déplacements et rassemblements incluant les séances de conseil municipal et assemblées publiques de consultation et que ce conseil respecte les prescriptions édictées;

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de statuer sur les principes à retenir en vue de maintenir la démocratie municipale en cette période de confinement;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

Que sauf indication contraire d'un décret ministériel ou un empêchement technique, le fonctionnement des séances régulières et extraordinaires avec interdiction de rassemblement sera organisé de la façon suivante :

- Téléconférence ou vidéoconférence des membres du conseil incluant une période de questions.
- Dépôt du projet d'ordre du jour sur le site Internet municipal au moins 48 heures précédant la séance et maintenu 24 heures après la séance.
- Dépôt des projets de règlements discutés en séance sur le site Internet municipal au moins 48 heures précédant la séance et maintenu 24 heures après la séance.
- Acceptation de questions écrites des citoyens par courriel à l'adresse (conseil@lacbeauport.net) jusqu'à 15 h le jour d'une séance.
- Publication des enregistrements audio et/ou vidéo sur le site Internet municipal dans les 24 heures suivant la séance et maintien de l'enregistrement jusqu'au dépôt du procès-verbal de la séance sur le site Internet municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier étant autorisé à adapter ce fonctionnement aux contraintes techniques et législatives.

Que sauf indication contraire d'un décret ministériel ou un empêchement technique, le fonctionnement des séances régulières et extraordinaires avec mesures de distanciation pourra être réalisé dans la salle du conseil considérant un maximum de 24 citoyens.

Le directeur général et secrétaire-trésorier étant autorisé à adapter ce fonctionnement aux contraintes techniques et législatives.



Qu'aux fins de minimiser les risques de contamination durant la pandémie, les mesures minimales suivantes sont édictées pour toutes activités municipales ou accès aux infrastructures municipales :

1. Les activités autorisées sont celles assurant une distanciation minimale de 2 mètres entre les personnes et respectent tout décret ministériel.
2. L'accès aux bâtiments municipaux est soumis à une déclaration obligatoire et retrait des personnes infectées, ayant des symptômes ou en contact depuis moins de 14 jours avec une personne infectée par la COVID-19.

Le directeur général et secrétaire-trésorier étant autorisé à adapter ce fonctionnement aux contraintes techniques et législatives et imposer toute autre mesure aux fins de préserver la sécurité des employé(e)s.

Que cette résolution reste en vigueur jusqu'à la fin de la pandémie, telle que décrétée par le gouvernement du Québec ou jusqu'à ce que ce conseil en décide autrement par résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. TRAVAUX PUBLICS

130-2020

4.1 Autorisation de mandat - Conception plans et devis, surveillance et contrôle de la qualité - Traverse de Laval

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater CHG Groupe-Conseil pour « Conception plans et devis, surveillance et contrôle de la qualité - Traverse de Laval » pour un montant maximum de 19 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 704.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

131-2020

4.2 Adoption - Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglçage - Saison 2020-21

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti à la Politique de gestion



contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé de chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2020-2021;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2020-2021, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

132-2020

4.3

Autorisation de mandat - Achat d'une pelle hydraulique sur roues 4x4 2020

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 20-510 a été produit pour « Achat d'une pelle hydraulique sur roues 4x4 2020 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-510.

Soumissionnaires	Prix de l'équipement (taxes exclues)	Montant de l'échange de la pelle	Prix total de l'équipement (taxes exclues)
TORMONT CAT QUÉBEC	323 000,00 \$	94 000,00 \$	229 000,00 \$
STRONGCO	362 898,00 \$	50 000,00 \$	312 898,00 \$
CIMI INC.	NON CONFORME		

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 719.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

133-2020

4.4 Autorisation de mandat - Réfection de la traverse de Laval

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 20-503 a été produit pour « Réfection de la traverse de Laval »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 20-503.

NOM DE LA FIRME	TOTAL (AVANT TAXES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
LES ENTREPRISES P.E.B.	3 098 802,77 \$	3 562 848,49 \$
P.E. PAGEAU INC.	3 309 986,66 \$	3 805 657,16 \$
INTER-CITE CONSTRUCTION LTEE	3 438 537,60 \$	3 953 458,61 \$
AXCO AMÉNAGEMENTS INC.	3 465 100,05 \$	3 983 998,78 \$
GILLES AUDET EXCAVATION INC.	3 527 339,47 \$	4 055 558,55 \$
CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF INC	3 640 210,14 \$	4 185 331,61 \$
LES EXCAVATIONS LAFONTAINE INC.	3 993 556,80 \$	4 591 591,93 \$
C.A.F.	4 420 731,92 \$	5 082 736,53 \$

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser une somme additionnelle de 350 000,00 \$ pour la surveillance de chantier, le contrôle de la qualité et les imprévus.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 704.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

134-2020

5.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2020 – Club nautique

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
 ET RÉSOLU :

De procéder à l'engagement des étudiants suivants pour la saison estivale 2020 – Club nautique aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes étudiants		Horaire	Échelon
Tristan Lachance	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel	Variable	2
Ariane St-Hilaire	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel	Variable	2
Étienne Gosselin	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel	Variable	2
Olivier Marquis	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel	Variable	2
Nathaniel Caron	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel	Variable	2
Matis Boulanger	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel	Variable	2
François Quenneville	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel	Variable	2
Mathis Thériault	Étudiant niveau secondaire/CÉGEP sans spécialisation	T-partiel	Variable	2
Rosie Gauthier	Assistant sauveteur (piscine et plage)	T-partiel	Variable	1
Coralie Girard	Sauveteur (piscine et plage)	T-partiel	Variable	2
Marilou Girard	Sauveteur (piscine et plage)	T-partiel	Variable	1
Bastien Dionne	Sauveteur (piscine et plage)	T-partiel	Variable	1
Marie-Sophie Côté	Sauveteur (piscine et plage)	T-partiel	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

135-2020

5.2 Autorisation - Demande de subvention pour acquisition de documents

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention au montant de 10 000 \$ à la Fondation Kimberly.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



136-2020

5.3 Autorisation - Point de chute pour transport scolaire de l'école des Ursulines de Québec et du collège François-de-Laval pour l'année scolaire 2020-21

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le transporteur scolaire de l'école des Ursulines de Québec et du collège François-de-Laval à utiliser le stationnement du centre communautaire comme point de chute et d'embarquement des élèves pour l'année 2020-21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

137-2020

5.4 Autorisation de signature - Ententes clubs de natation\triathlon - Saison estivale 2020

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les « Ententes clubs de natation\ triathlon – Saison estivale 2020 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

138-2020

5.5 Autorisation de signature - Événements 2020 - Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les protocoles d'entente et à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation des événements cités ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
Régate régionale / CCKLB	1 ^{er} août 2020 Club nautique
Championnats provinciaux / CCKLB	3 octobre 2020 Club nautique

D'autoriser une contribution municipale de 9 820 \$ à titre de participation municipale à ces événements.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



139-2020

5.6 Autorisation de signature - Avenant au protocole d'entente - Gestion du Club de tennis Lac-Beauport 2019-20

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche

APPUYÉ par : Madame Alice Dignard

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Avenant au protocole d'entente - Gestion du Club de tennis Lac-Beauport 2019-20 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140-2020

5.7 Autorisation de signature - Addenda au protocole d'entente du 5 km sur route La Clinique du coureur

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche

APPUYÉ par : Monsieur Lorne Trudel

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Addenda au protocole d'entente du 5 km sur route La Clinique du coureur » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Organismes / Événements	Dates et lieu
5 km route La Clinique du coureur / Trail de la Clinique du coureur	7 septembre 2020 / Centre de ski Le Relais

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien.

6.2 Avis de motion - Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-404.3

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la zone forestière F-404.3.



6.3 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.3.

6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation mixte (M)

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster la densité de certains usages résidentiels pour l'affectation mixte (M).

6.5 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1)

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage habitation H-4 (multifamiliale) dans la zone commerciale mixte (CM-101.1).

141-2020

6.6 Autorisation - Plans et devis de construction – Projet de développement domiciliaire de la phase 8 du mont St-Castin

ATTENDU QUE la Municipalité entend conclure un protocole d'entente avec le promoteur Gestion Anderson III pour le développement domiciliaire de la phase 8 du mont St-Castin;

ATTENDU QUE la firme Génio experts-conseils a été mandatée par le promoteur pour la réalisation des plans et devis de construction de rue ainsi que des infrastructures d'égout sanitaire et pluvial, du réseau d'aqueduc et des utilités publiques;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'accepter, conditionnellement au dépôt à la Municipalité du certificat d'autorisation (CA) du MELCC dans le cadre du protocole d'entente concernant le développement domiciliaire de la phase 8 du mont St-Castin, les plans et devis préparés par la firme Génio experts-conseils portant le numéro de projet 19-188 datés du 7 avril 2020, sous la signature de Jean-Philip Mercier ingénieur, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Que les plans d'infrastructures électriques et de communication devront être préalablement approuvés par le directeur du Service des travaux publics et infrastructures avant toute implantation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



142-2020

6.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente concernant le développement domiciliaire de la phase 8 du Mont St-Castin

IL EST PROPOSÉ par : Madame Hélène Bergeron
 APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Protocole d'entente concernant le développement domiciliaire de la phase 8 du Mont St-Castin » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Aucun

8. PERMIS ET INSPECTIONS

143-2020

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2020-00077	Construction d'une résidence unifamiliale - 43, chemin des Grillons - concernant la construction d'une résidence de 200 m.c. et plus (chap. 4 règl. 09-198) et concernant la construction d'une aire de stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI art. 5.1.5)	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du Règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



144-2020

8.2 Adoption - Désignation comme acte prioritaire l'adoption de la dérogation mineure 2020-20004

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure 2020-20004 afin de permettre la localisation des bâtiments du projet intégré avec des marges de 8 m au lieu de 10 m, par rapport au pourtour du terrain (44 à 52, chemin des Épinettes, 44 à 52 chemin de la Cornière, 90 à 102 chemin du Boisé), prévu aux normes du Règlement de zonage 09-207 (art. 50 et 243), le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Yvan Deschêne, architecte, en date du 21 janvier 2020.

ATTENDU QUE l'arrêté ministériel 2020-008 qui ordonne « QUE toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal soit suspendue, sauf lorsqu'elle se rattache à un acte désigné comme prioritaire par un vote à la majorité des deux tiers des voix des membres du conseil; dans ce dernier cas, la procédure doit être remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public et tout acte pris à la suite d'une telle procédure de remplacement n'est pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter »;

ATTENDU QUE la déclaration d'état d'urgence sanitaire et l'ordonnance de l'arrêté ministériel 2020-008 devraient, dans le contexte actuel, être prolongées encore plusieurs semaines;

ATTENDU QUE l'attente de la fin de l'état d'urgence sanitaire retarderait indûment l'adoption de la dérogation mineure ci-dessus mentionnée, et qu'une telle attente retarderait indûment la construction de nouvelles résidences dont l'entrée au rôle est jugée urgente, nécessaire et prioritaire pour la santé financière de la municipalité;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public que la dérogation mineure ci-dessus mentionnée soit désignée comme étant prioritaire afin de permettre une meilleure santé financière de la municipalité, et ainsi remplacer l'audition de toutes personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet prévue à la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LAU) par la consultation écrite prévue à l'arrêté ministériel 2020-008;

ATTENDU QU' un avis public sera publié sur le site Internet municipal annonçant une consultation écrite 15 jours avant son adoption par ce conseil;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

De décréter comme acte prioritaire l'adoption de la dérogation mineure ci-dessus mentionnée qui sera adoptée par ce conseil lors de la séance régulière du 1^{er} juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Varia

Aucun



10. Période de questions

À 19 h 45, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Hélène Robitaille demande où est rendu le projet du Mont Tourbillon depuis la décision reçue de la Commission municipale.
RP : Monsieur le maire mentionne que ce projet a reçu l'assentiment de la Commission municipale du Québec et qu'il est actuellement en procédure d'adoption au schéma de la MRC et dans l'attente d'une assemblée publique de consultation de la part de la MRC.
- 2- Mme Hélène Robitaille demande suite à ce qui s'est dit dans les médias concernant la réfection de la Traverse de Laval, si la Municipalité a obtenu une confirmation pour la subvention du ministère des Transports du Québec avant d'adopter la dépense de 316 000 \$ (Avis de motion, Règlement 704) discuté lors de la dernière séance.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il est confiant d'annoncer prochainement la subvention et que le prix soumissionné étant plus bas que prévu, l'emprunt d'un montant supplémentaire de 316 000 \$ n'est donc plus requis justifiant l'absence de l'adoption de ce règlement lors de la séance de ce soir.
- 3- Mme Hélène Robitaille demande à propos de la subvention pour la traverse de Laval, si le maire peut donner le pourcentage du coût budgété que couvrira cette subvention.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'elle devrait couvrir plus de 50 % du coût des travaux et même davantage voire 70 %.
- 4- Mme Hélène Robitaille demande toujours à propos de la réfection de la Traverse de Laval, si la Municipalité a obtenu de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval la confirmation officielle de leur volonté d'interdire le camionnage de transit sur les chemins de notre municipalité ?
RP : Monsieur le maire mentionne que les discussions avec la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval vont bien et devraient être réglées avec des solutions gagnantes pour les deux municipalités.

Fin de la période de questions à 19 h 49.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 19 h 49.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Avril 2020

LISTE DES COMPTES A PAYER AVRIL 2020 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
MIN. DES FINANCES	08-04-20	26165	692.00 \$
ASS. NAUTIQUE DU LAC-BLEU	16-04-20	26166	1 000.00 \$
ASS.DE SOCCER LAC-BEAUPORT	16-04-20	26167	1 000.00 \$
ASS. PROPRIETAIRES DU MONT CERVIN	16-04-20	26168	1 000.00 \$
CENTRE LASALLIEN INC.	16-04-20	26169	1 000.00 \$
CLINIQUE DU COUREUR (TRAIL)	16-04-20	26170	1 000.00 \$
CLUB CANOE-KAYAK LAC-BEAUPORT	16-04-20	26171	1 000.00 \$
CLUB NORDIQUE DU MOULIN	16-04-20	26172	1 000.00 \$
CLUB DE L'AGE D'OR DE LAC BEAUPORT	16-04-20	26173	1 000.00 \$
CORP. AQUEDUC DE LA VALLÉE AUTRICHIENNE	16-04-20	26174	1 000.00 \$
CORPORATION CITE JOIE INC.	16-04-20	26175	1 000.00 \$
GAGNÉ LISETTE	16-04-20	26176	7 191.58 \$
GAGNÉ JÉRÉMY	16-04-20	26177	500.00 \$
GUILDE ARTISTIQUE LAC-BEAUPORT	16-04-20	26178	1 000.00 \$
JARDIN COLLECTIF & PÉDAGOGIQUE SAISONNER	16-04-20	26179	1 000.00 \$
PEGASE	16-04-20	26180	1 000.00 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	05-05-20	26189	12 546.40 \$
DECAM	05-05-20	26190	2 356.99 \$
FILION CATHERINE,	05-05-20	26191	1 000.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	05-05-20	26192	48.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	05-05-20	26193	2 500.00 \$
QUADRA CHIMIE LTÉE	05-05-20	26194	1 221.55 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	05-05-20	26195	131.01 \$
ENTREPRISES J.S. LAUZON INC.	15-04-20	405559	1 471.68 \$
COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE QC	01-04-20	405560	20 073.00 \$
CENTRE DE SKI LE RELAIS INC.	16-04-20	405561	1 000.00 \$
CNEAYL-ACROBATX	16-04-20	405562	1 000.00 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	16-04-20	405563	11 225.59 \$
ESPACE FAMILLES LAC-BEAUPORT	16-04-20	405564	1 000.00 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	16-04-20	405565	1 000.00 \$
CMP MAYER INC.- ARSENAL	24-04-20	405567	1 491.81 \$
GESTION DESAVI INC.	05-05-20	405568	1 226.33 \$
AGRITEX	05-05-20	405569	3 875.36 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	05-05-20	405570	2 414.48 \$
BATTERIES DU QC INC.	05-05-20	405571	126.42 \$
BEDARD SERRURIER	05-05-20	405572	1 030.58 \$
BOUTIQUE DU PLONGEUR LTÉE (LES)	05-05-20	405573	2 143.52 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	05-05-20	405574	495.20 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	05-05-20	405575	651.15 \$
CANON CANADA INC	05-05-20	405576	501.43 \$
C.A.U.C.A.	05-05-20	405577	1 410.75 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	05-05-20	405578	135.89 \$
CHARLESBOURG TOYOTA	05-05-20	405579	190.45 \$
CMP MAYER INC.- ARSENAL	05-05-20	405580	77.32 \$
C.T.M. QUÉBEC INC.	05-05-20	405581	220.83 \$
DEVELOTECH INC.	05-05-20	405582	34.76 \$
DROLET RESSORTS INC.	05-05-20	405583	265.13 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	05-05-20	405584	3 202.06 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	05-05-20	405585	4 902.38 \$
FLAG SHIP	05-05-20	405586	15.78 \$
FNX-INNOV	05-05-20	405587	574.88 \$
HEBERT FRANCE	05-05-20	405588	69.20 \$
ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	05-05-20	405589	1 096.30 \$
LABRECQUE RICHARD	05-05-20	405590	288.12 \$
LANGLOIS AVOCATS	05-05-20	405591	3 466.50 \$
LARIVIÈRE YAN, GRAPHISTE CONSEIL	05-05-20	405592	304.68 \$
LECLERC LINE	05-05-20	405593	40.18 \$
MECANO RICHARD INC.	05-05-20	405594	2 358.56 \$
MESSER CANADA INC.	05-05-20	405595	33.34 \$
MOISAN INC.	05-05-20	405596	1 297.78 \$
MUN. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	05-05-20	405598	1 015.60 \$
NEGOTEL	05-05-20	405599	1 327.79 \$
PAYFACTO	05-05-20	405600	63.45 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	05-05-20	405601	254.38 \$
PURIBEC INC.	05-05-20	405602	202.29 \$
REAL HUOT INC.	05-05-20	405603	1 171.60 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	05-05-20	405604	12 956.98 \$
SABLE MARCO	05-05-20	405605	7 539.77 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	05-05-20	405606	1 956.23 \$
SERVICES MATREC INC.	05-05-20	405607	32 417.09 \$
SHERWIN-WILLIAMS #8714	05-05-20	405608	1 212.36 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	05-05-20	405609	1 347.72 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	05-05-20	405610	1 145.07 \$
SOLUTIA TELECOM	05-05-20	405611	287.38 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	05-05-20	405612	296.29 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	05-05-20	405613	2 331.69 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	05-05-20	405614	538.63 \$
STGM ARCHITECTES ASS.	05-05-20	405615	10 968.61 \$
UAP INC. (NAPA)	05-05-20	405616	102.33 \$
ENERGIE VALERO INC.	05-05-20	405617	5 007.60 \$
WSP CANADA INC. (GENIVAR)	05-05-20	405618	11 267.55 \$
NEGOTEL	05-05-20	405619	184.93 \$
REAL HUOT INC.	05-05-20	405620	1 259.39 \$
C.C.A.P.	02-04-20	4283	267.23 \$
VILLE DE QUEBEC	02-04-20	4286	1 927.10 \$
VILLE DE QUEBEC	02-04-20	4287	1 618.40 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	31-03-20	4288	3 287.17 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	31-03-20	4289	40 456.19 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	31-03-20	4290	16 837.45 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	31-03-20	4291	12 567.86 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	01-04-20	4292	38 489.86 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	09-04-20	4293	2 004.40 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	09-04-20	4294	3 912.50 \$
BELL CANADA	31-03-20	4295	415.87 \$
HYDRO-QUEBEC	17-04-20	4296	4 179.58 \$
HYDRO-QUEBEC	17-04-20	4297	854.68 \$
HYDRO-QUEBEC	17-04-20	4298	1 718.02 \$
HYDRO-QUEBEC	17-04-20	4299	2 760.65 \$
HYDRO-QUEBEC	17-04-20	4300	1 354.22 \$

Initiales du maire

5492

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	17-04-20	4301	3 126.44 \$
HYDRO-QUEBEC	17-04-20	4302	2 339.72 \$
VILLE DE QUEBEC	17-04-20	4303	1 937.60 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	21-04-20	4304	37 279.53 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	21-04-20	4305	15 077.32 \$
HYDRO-QUEBEC	24-04-20	4306	557.41 \$
HYDRO-QUEBEC	24-04-20	4307	238.98 \$
HYDRO-QUEBEC	24-04-20	4308	151.50 \$
HYDRO-QUEBEC	24-04-20	4309	292.67 \$
HYDRO-QUEBEC	24-04-20	4310	951.93 \$
HYDRO-QUEBEC	24-04-20	4311	19.78 \$
HYDRO-QUEBEC	24-04-20	4312	106.74 \$
HYDRO-QUEBEC	24-04-20	4313	537.48 \$
VISA-DANY DION	24-04-20	4314	310.93 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	24-04-20	4315	162.04 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	24-04-20	4316	1 363.39 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	24-04-20	4317	39 080.14 \$
	GRAND TOTAL:		442 938.48 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires –Avril 2020

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
AVRIL 2020							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-105138	01-04-20	BELL20	1897.09	Turmel Patrick		CELLULAIRE 2020	02 19300 339
ADM-105151	01-04-20	PETR10	3993.57	Turmel Patrick		ESSENCE 2020	02 32300 631
ADM-105182	14-04-20	GAGN25	7191.58	Turmel Patrick	092-2020	Remboursement d'un trop perçu lot hors site Mont Écho	55 13942 000
ADM-105183	15-04-20	SOLU20	471.34	Turmel Patrick		2 protecteurs d'écran, 2 étuis Google, 7 étuis SONIM	02 19300 339
ADM-105184	16-04-20	PGGO05	91.98	Turmel Patrick		Installation de PG sur poste de Line Leclerc pour tester nouvelle connexion	02 23000 495
ADM-105185	21-04-20	POSI10	2127.04	Labrecque Richard		10 écrans de Plexiglass de 36 pouces pour COVID	02 23000 495
ADM-105186	26-03-20	MINI40	1864045.00	Turmel Patrick		Services de la Sûreté du Québec - Année 2020	02 21001 441
ADM-105187	23-04-20	NEGO50	184.93	Turmel Patrick		Appel conférence COVID-19 - MARS	02 23000 495
ADM-105188	27-04-20	CCAP05	718.11	Turmel Patrick		INTERNET-TÉLÉPHONE-CABLE MAI & JUIN 2020	02 70140 331
ENV-471238	14-04-20	ECOV30	689.85	Marier Josée		Ramassage 3 arbres au 1001 boul. du Lac pour éviter un embâcle	02 46000 421
REC-707250	08-04-20	MUNI10	1015.60	Roy Sylvie		Sauvetage hors route 16 février 2020	02 29001 951
REC-707251	09-04-20	MINI55	2500.00	Roy Sylvie	103-2020	Sanctions administratives pécuniaires	23 08018 722
REC-707252	09-04-20	CONS40	11225.59	Roy Sylvie	102-2020	Traçage pistes SDM-ajustement	02 70160 529
REC-707253	14-04-20	AQUA05	580.62	Roy Sylvie		Casques de bain pour club de nage municipal (x 100)	02 70144 649
REC-707254	14-04-20	AQUA05	362.17	Roy Sylvie		Bouées gonflables (x 5)	02 70144 649
REC-707255	21-04-20	GROU70	1259.21	Roy Sylvie		Plexiglass x 8 (salle du conseil)	02 23000 495
REC-707256	22-04-20	CANA05	574.88	Roy Sylvie		Peinture et accessoires mairie	02 13000 640
REC-707257	22-04-20	DETE50	805.97	Roy Sylvie		Contrat annuel - entretien équipement détection gaz	02 22000 522
REC-707258	24-04-20	CANA05	34.49	Roy Sylvie		Scellant (mono) x4	02 23000 495
REC-707259	24-04-20	CENT08	159.82	Roy Sylvie		Scie à chaîne	02 70150 522
REC-707260	27-04-20	SEBA60	1034.78	Roy Sylvie		Réparation relais triac caserne x 4	02 22000 522
REC-707261	27-04-20	CANA05	68.99	Roy Sylvie		Projet quincaillerie plexiglass salle du conseil	02 23000 495
SEC-202608	01-04-20	SEBA60	1405.80	Dion Dany		Réparation chauffage serpentin caserne suivi du Sec-202535	02 22000 522
SEC-202609	01-04-20	CAUC05	893.36	Dion Dany		Module de base pour survi-mobile 7\$ X nombre de pompier relié 01-04-2020 au 30-06-2020	02 22000 331
SEC-202610	01-04-20	CAUC05	517.39	Dion Dany		Entretien et licence logiciel 3X25\$ postes véhiculaires du 01-04-2020 au 30-06-2020	02 22000 331
SEC-202611	01-04-20	MUNI10	1015.60	Dion Dany		Entraide sauvetage civière-traineau 99, TDL, le 16-02-2020	02 22000 442
SEC-202612	08-04-20	PROD40	254.38	Dion Dany		20 litres clax mild forte (détergeant pour les habits de combat)	02 22000 640
SEC-202613	14-04-20	120005	448.40	Dion Dany		Ruban de périmètre 1000 pi rouge, 6 clés a boyau pour les véhicules incendie, boîtes de lingette apr	02 22000 640
SEC-202614	14-04-20	UAPI50	94.28	Dion Dany		Urée pour camion	02 22000 640
SEC-202615	23-04-20	DICO10	45.99	Dion Dany		Transport aller-retour pour la maintenance d'un Apria sous garantie	02 19000 321
SEC-	16-04-20	ANTO50	2137.39	Dion Dany	249-2019	11 paires de bottes	23 03419 725

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
202616						ROYER, modèle 5707 GT au prix	
SEC-202617	20-04-20	ADRE05	459.90	Dion Dany		Maintenance moteur du bateau	02 22000 640
SEC-202618	20-04-20	MARC50	114.98	Dion Dany		Changement des pneus pour le 150	02 22304 525
SEC-202619	20-04-20	MARC50	114.98	Dion Dany		Changement des pneus pour le 951	02 22303 525
SEC-202620	21-04-20	CMPM65	57.49	Dion Dany		Adaptateur hose tester	02 22000 640
SEC-202621	21-04-20	UAPI50	57.49	Dion Dany		Adaptateur laiton pistolet à air	02 22000 640
SEC-202622	23-04-20	ISOT65	1149.75	Dion Dany		Décontamination et inspection de 8 habits de combat (Les habits inspectés sont les habits de réserve)	02 22400 650
SEC-202623	27-04-20	CMPM65	8588.63	Dion Dany	051-2020	Tuyaux incendie RESo :051-2020	23 03320 725
SEC-202624	28-04-20	CANA05	37.42	Dion Dany		Couteau, lame, ruban, bouteille vapo, soufflette à air	02 22000 640
URB-600410	20-04-20	CENT32	143.72	Fortin Richard		Changement pneus et changement d'huile véh. permis inspections	02 61000 525
URB-600411	23-04-20	GROU02	977.29	Fortin Richard		Analyse de permis ch. forestier (secteur Maelstrom)	02 61000 419
VOI-315779	06-04-20	BEDA35	1030.58	Giroux Nancy		MODIFIER 3 POIGNÉES (MAIRIE, TP & LOISIRS)	02 23000 640
VOI-315786	28-04-20	SANI15	1448.69	Giroux Nancy	411-2019	VIDANGE FOSSE / SDM	23 08018 722
VOI-315804	06-04-20	ENTR45	3715.99	Papadeas Dimitri	190-2018	ABRASIF / 94.21 TONNES	02 33100 622
VOI-315805	09-04-20	ENTR45	1187.07	Papadeas Dimitri		GRAVIER 0-3/4 / ENTRETIEN DE CHEMIN	02 33200 521
VOI-315806	06-04-20	SEBA60	550.43	Baillargeon Maxim		BRANCHEMENT OPÉRATEUR DE PORTE DE GARAGE	02 32000 522
VOI-315807	06-04-20	REAL05	1259.39	Baillargeon Maxim		ASPHALTE FROIDE	02 33200 521
VOI-315808	06-04-20	ALLE05	1724.63	Giroux Nancy		CHANGER CLAPET RÉSERVOIR + MODIFICATION (BOIS-FRANC)	02 41300 521
VOI-315809	06-04-20	SOLU15	517.39	Giroux Nancy		INJECTEUR - PRODUIT CHIMIQUE (AQUEDUC)	02 41300 641
VOI-315810	06-04-20	QUAD30	1224.48	Gagné François	015-2020	SILICATE DE SODIUM TYPE N / ACHAT 4 BARILS ET RETOUR 8 BARIL	02 41200 635
VOI-315811	06-04-20	MESS30	33.34	Carréno Gustavo		FRAIS D'UTILISATION / FERROLINE, ACETYLENE & OXYGENE	02 32200 516
VOI-315812	23-04-20	WSPC05	4300.00	Carréno Gustavo	220-2018	AMÉNAGEMENT DE RONDS DE VIRÉE - CHEMINS NEIGETTE, SEIGNEURIE & DE LA RAMPE	23 04219 721
VOI-315813	28-04-20	FERT05	48.28	Giroux Nancy	103-2018	ENTRETIEN ESPACES VERTS 2020	02 13000 522
VOI-315814	17-04-20	SHER20	1212.36	Baillargeon Maxim		PEINTURE POUR LIGNAGE DE RUE / FACTURE #0145-2	02 35500 635
VOI-315815	09-04-20	UAPI50	102.33	Baillargeon Maxim		JEU DE PLAQUETTES - FREIN ARRIÈRE / RAM 1500	02 32320 525
VOI-315816	09-04-20	ENTR23	2299.50	Baillargeon Maxim		DISPOSITION DE BRANCHES	02 32401 521
VOI-315817	14-04-20	ARPO30	34837.43	Carréno Gustavo	096-2020	CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION DU PONCEAU AU 3030 CH. DU TOUR-DU-LAC	23 04945 721
VOI-315818	14-04-20	CIMA05	24719.63	Carréno Gustavo	097-2020	CONCEPTION DES PLANS & DEVIS POUR L'ÉMISSAIRE PLUVIAL, 111, CHEMIN DU TOUR-DU-LAC	23 04941 721
VOI-315819	14-04-20	GROU96	26789.18	Carréno Gustavo	098-2020	CONCEPTION DES PLANS & DEVIS POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DES LACS	23 04937 721
VOI-	17-04-20	DRUM30	12690.94	Giroux	099-2020	COMPOSANTE DE LA	02 41410 522

Initiales du maire

5495

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
315820				Nancy		GÉNÉRATRICE DE L'USINE TRAITEMENT, CHEMIN DES BRUMES	
VOI-315821	17-04-20	SOLU15	344.93	Giroux Nancy		6 PELLES, MANILLE, 2 BALAIS	02 32200 640
VOI-315822	17-04-20	ULTR05	1937.96	Carréno Gustavo		DIESEL CLAIR UFTS ZONE QC3	02 32300 631
VOI-315823	17-04-20	BATT03	126.42	Giroux Nancy		BATTERIE POUR LE ROULEAU ASPHALTE	02 32001 526
VOI-315824	17-04-20	LAME37	402.41	Giroux Nancy		ELINGUE	02 32001 526
VOI-315825	17-04-20	EQUI25	114.98	Giroux Nancy		TIGE POUR RESSORT TAIL GATE (UNITÉ #7)	02 32321 525
VOI-315826	23-04-20	CONS40	1149.75	Baillargeon Maxim		LOCATION CAMION - SORTIR BRANCHES DE L'ÉPERON	02 32401 521
VOI-315827	23-04-20	LABO05	459.90	Giroux Nancy		LOCALISATION CONDUIT D'ÉGOUT AU 16 CH. GRAND-BOIS	02 41500 521
VOI-315828	23-04-20	DEVE45	34.76	Giroux Nancy		GABARIT POUR BALISE	02 35501 649
VOI-315829	23-04-20	SEBA60	223.86	Giroux Nancy		RÉPARATION CHAUFFAGHE RÉSERVOIR - BON DE TRAVAIL R200210-01	02 41202 522
VOI-315830	23-04-20	SEBA60	737.68	Giroux Nancy		AJOUT BREAKER (GARAGE) - BON DE TRAVAIL R200402-01	02 32000 522
VOI-315831	23-04-20	REAL05	1171.60	Giroux Nancy		EXTENSION BOITE SERVICE	02 41300 521
VOI-315832	23-04-20	VITR10	1264.73	Giroux Nancy		INSTALLATION VITRE AU DEPT. SERVICE DES PERMIS	02 23000 640
VOI-315833	23-04-20	BEDA35	344.93	Giroux Nancy		CADENAS - TP & LOISIRS	02 41202 522
VOI-315834	23-04-20	SOLU15	459.90	Giroux Nancy		PIÈCES / STEAMER	02 32001 526